

Question :

Les Musulmans étrangers en Europe obtiennent souvent des certificats écrits prouvant leur conversion à l'Islam de la part des institutions islamiques là-bas. A ma connaissance, jamais on n'a déjà accordé de tels certificats écrits, au fil de l'histoire islamique, aux Musulmans pour prouver qu'ils sont de confession musulmane. Le témoignage de deux Musulmans fiables ainsi que l'attestation de foi prononcée par l'Européen déclarant ainsi sa conversion à l'Islam, ne suffisent-ils pas pour prouver cela au lieu de tels certificats? N'est-ce pas une innovation en religion?

Réponse :

Un Musulman n'a pas besoin de tels certificats pour prouver son embrassement de l'Islam, ou sa relation entre lui et son Seigneur. Cependant, un tel certificat peut lui garantir des droits ou lui imposer des devoirs vis-à-vis des gens en général ou des gouvernements des pays, et ce, au même titre que d'avoir une carte d'identité, un passeport, un acte de mariage, ...etc.. De telles choses peuvent lui être indispensables dans certains cas comme le fait de partir en voyage dans un pays où personne ne le connaît ou de mourir dans un endroit très loin de son pays et de ses amis de sorte qu'on ne puisse le reconnaître que par le biais de son passeport ou de sa carte d'identité ou encore, en l'occurrence, par ce certificat.

Ainsi, il n'y a pas de mal à recourir à ce certificat, même s'il constitue une sorte d'innovation, puisqu'il n'est pas une innovation en religion qui est interdite en Islam conformément à la parole du Prophète (Salla Allah `Alaihi Wa Sallam): « Celui qui innovera dans notre religion des choses qui n'en font pas partie, qu'on les lui rejette. » Dans ce hadith, il a montré que seules les choses innovées en matière de la religion, sont interdites.

Qu'Allah vous accorde la réussite et prière et salut sur notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Le Comité Permanent des Recherches Scientifiques et de la Délivrance des Fatwas (Al-Iftâ')

Membre	Membre	Vice-président du Comité	Président
`Abd-Allah ibn Qa`oud	`Abd-Allah ibn Ghoudayân	`Abd-Ar-Razâq `Affifî	`Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz

